

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 mars 2017**

Après accueil par Monsieur BELLINI, premier adjoint, de l'ensemble des personnes présentes, il est procédé à l'appel.

Présents : MM FOPPA B, BELLINI J, VIGNERON G, TISSERANT JM, PERRIN JP, SCHUTZ C, VINCENT D, LABREUCHE MM, LAURENCY M, KONDRATOW N, ROBINET J, , MANGEAT F, JEANNETTE N, PERROTEY MC, GRANDCLAUDE G, MATHIOT G, ARNOULD M, NORMAND I, LEDUC S.

Absents excusés : MM TRAMZAL S ayant donné pouvoir à J BELLINI, CHEVALLEY D, ayant donné pouvoir à Mme NORMAND I, FAIVRE A, PIERRE C, S HERVE ayant donné pouvoir à B FOPPA, C GENET, JC VALDENAIRE, MIRASSOL V

Secrétaire de séance : B FOPPA

Secrétaire administrative : S. AMET

Monsieur CHEVALLEY a demandé de modifier le compte rendu du Conseil Municipal du 06 mars dernier (en italique):

Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire expose les modifications proposées par rapport au projet de PLU arrêté suite à l'enquête publique et à la remise du rapport du Commissaire enquêteur. Il rappelle que celles-ci ne pouvaient intervenir qu'à la marge. Celles-ci concernant un jeune agriculteur et un projet d'urbanisme en cours dont la zone ne correspond pas.

Pour le projet de bâtiment de l'agriculteur Monsieur Benoit TISSERANT, Monsieur le Maire indique que celui-ci n'était pas installé au début de la révision du PLU. Il précise que des sondages ont été réalisés sur le terrain.

Pour le terrain de la famille BREINLEN, il rappelle l'historique des demandes de dossiers d'urbanisme déposés (certificats d'urbanisme, permis d'aménager...) et indique qu'une partie des terrains sera classé en zone 1AU et une partie de la parcelle 407 en A du fait de son classement à la PAC.

Monsieur le Maire rappelle également que le projet est déjà trop élevé en surface constructible pour les différents services de l'Etat. Par ailleurs, notre vallée est en perte de population, ce qui ne va pas dans le sens du développement des constructions. Il y a également beaucoup de dents creuses et de logements vacants.

Monsieur CHEVALLEY demande des explications sur plusieurs dossiers de particuliers. Monsieur le Maire précise qu'il n'a pas pu leur être donné une suite favorable, les commissions ad hoc n'ayant pas été consultées au préalable (commission des sites, agricole...). *Notamment, concernant l'exploitant Monsieur VLAEMYNCK, Monsieur CHEVALLEY demande ce qu'il en est. Monsieur le Maire indique qu'il aurait fallu passer ce dossier en commission CDPNEAF. Néanmoins, il précise que cela pourra être revu lorsque le projet sera déposé auprès des différentes autorités compétentes.*

Convention d'occupation de terrain communal par Monsieur Pierre GALMICHE domicilié 30. Route du Mont de fourche :

Monsieur le Maire propose qu'il n'y ait pas de nom sur la convention, mais que celle-ci soit rattachée à la propriété. *(Demande de Monsieur CHEVALLEY – qui précise que cela est important notamment dans le cadre de la transmission des propriétés.)*

Après vote du compte rendu sommaire de la dernière réunion (21 pour 1 abstention), du 6 mars 2017, Monsieur BELLINI propose d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour comme suit :

I - AFFAIRES FINANCIERES :

La commission des Finances, élargie à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, a étudié les affaires financières, lors d'une réunion, le 13 mars dernier. Il est proposé donc de donner les chiffres par chapitre. Monsieur BELLINI cède la parole à Stéphanie AMET, Directrice Générale des Services, qui expose les différents budgets communaux.

Approbation des comptes administratifs des différents budgets communaux pour 2016

Le Conseil Municipal, après présentation par Monsieur BELLINI, approuve les comptes administratifs 2016 tel que suit :

Budget Général		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 726 354,90	625 221,39
Recettes	3 698 733,44	1 258 147,87
Résultat de l'exercice	972 378,54	632 926,48
Résultat antérieur reporté		- 108 607,38
Résultat cumulé	972 378,54	524 319,10
Eau		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	253 129,36	89 106,74
Recettes	284 555,74	129 687,51
Résultat de l'exercice	31 426,38	40 580,77
Résultat antérieur reporté		83 329,57
Résultat cumulé	31 426,38	123 910,34
Assainissement		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	250 693,43	78 890,59
Recettes	272 474,50	84 571,67
Résultat de l'exercice	21 781,07	5 681,08

Résultat antérieur reporté	180 486,21	222 432,71
Résultat cumulé	202 267,28	228 113,79

Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	391 396,62	2 579,57
Recettes	340 306,94	-
Résultat de l'exercice	- 51 089,68	- 2 579,57
Résultat antérieur reporté	218 772,31	73 483,19
Résultat cumulé	167 682,63	70 903,62

Herival - Maxonchamp

Dépenses	4 078,77
Recettes	0,04
Résultat de l'exercice	- 4 078,73

Cimetière

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	70 995,76	64 819,32
Recettes	70 995,76	75 704,76
Résultat de l'exercice	-	10 885,44

Lotissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	131 923,75	110 589,02
Recettes	135 186,20	131 923,75
Résultat de l'exercice	3 262,45	21 334,73

Revente énergie

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	12 641,44	4 220,79
Recettes	14 118,22	7 429,82
Résultat de l'exercice	1 476,78	3 209,03

affaires économiques

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	25 496,12	451 830,52
Recettes	43 481,10	318 952,42
Résultat de l'exercice	17 984,98	- 132 878,10

Approbation des comptes de gestion 2016 sur les différents budgets communaux

Les comptes de gestion 2016 des différents budgets communaux sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats 2016 sur les différents budgets communaux

Les affectations de résultats 2016 sur les différents budgets communaux sont approuvées à l'unanimité selon les termes suivants :

	Budget Général	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 726 354,90	625 221,39
Recettes	3 698 733,44	1 258 147,87
Résultat de l'exercice	972 378,54	632 926,48
Résultat antérieur reporté		- 108 607,38
Résultat cumulé	972 378,54	524 319,10

Restes à réaliser dépenses	1 011 000,00
Restes à réaliser recettes	256 875,00
Soldes des restes à réaliser	754 125,00
Besoin de financement de la SI	229 805,90
Affectation du résultat de fonctionnement 1068	400 000,00
Affectation du résultat de fonctionnement R002	572 378,54

Eau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	253 129,36	89 106,74
Recettes	284 555,74	129 687,51
Résultat de l'exercice	31 426,38	40 580,77
Résultat antérieur reporté		83 329,57
Résultat cumulé	31 426,38	123 910,34
Restes à réaliser dépenses		57 800,00
Restes à réaliser recettes		9 000,00
Soldes des restes à réaliser		48 800,00
Besoin de financement de la SI		
Affectation du résultat de fonctionnement R002		31 426,38

Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	250 693,43	78 890,59
Recettes	272 474,50	84 571,67
Résultat de l'exercice	21 781,07	5 681,08
Résultat antérieur reporté	180 486,21	222 432,71
Résultat cumulé	202 267,28	228 113,79
Restes à réaliser dépenses		45 000,00
Restes à réaliser recettes		-
Soldes des restes à réaliser		45 000,00
Excédent de financement de la SI		183 113,79
Affectation du résultat de fonctionnement 002	202 267,28	

Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	391 396,62	2 579,57
Recettes	340 306,94	-
Résultat de l'exercice	- 51 089,68	2 579,57
Résultat antérieur reporté	218 772,31	73 483,19
Résultat cumulé	167 682,63	70 903,62
Restes à réaliser dépenses		60 000,00
Restes à réaliser recettes		15 000,00
Soldes des restes à réaliser		45 000,00
Besoin de financement de la SI		
Affectation du résultat de fonctionnement 002	167 682,63	

Herival - Maxonchamp

Dépenses	4 078,77
Recettes	0,04
Résultat de l'exercice	- 4 078,73
Résultat antérieur reporté	37 327,83
Résultat cumulé	33 249,10
Affectation du résultat de fonctionnement 002	33 249,10

Cimetière

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	70 995,76	64 819,32
Recettes	70 995,76	75 704,76

Résultat de l'exercice	-	10 885,44
Résultat antérieur reporté D001 et D002	-	- 13 647,59
Résultat cumulé	-	- 2 762,15
Affectation 1068		
D001		2 762,15

Lotissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	131 923,75	110 589,02
Recettes	135 186,20	131 923,75
Résultat de l'exercice	3 262,45	21 334,73
Résultat antérieur reporté R002 et D001	65 390,77	- 110 589,02
Résultat cumulé	68 653,22	- 89 254,29
Affectation du résultat de fonctionnement au R002	68 653,22	
D001	89 254,29	

Revente énergie

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	12 641,44	4 220,79
Recettes	14 118,22	7 429,82
Résultat de l'exercice	1 476,78	3 209,03
Résultat antérieur reporté R001 et R002	6 936,84	16 045,15
Résultat cumulé	8 413,62	19 254,18
Excédent de financement si		19 254,18
Affectation du résultat de fonctionnement 002	8 413,62	

affaires économiques

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	25 496,12	451 830,52
Recettes	43 481,10	318 952,42
Résultat de l'exercice	17 984,98	- 132 878,10
Résultat antérieur D 002		
Résultat antérieur reporté D001		13 423,99
Résultat cumulé	17 984,98	- 146 302,09
Restes à réaliser dépenses		40 000,00
Restes à réaliser recettes		25 100,00
Soldes des restes à réaliser		14 900,00
Besoin de financement de la SI		- 161 202,09
Affectation du résultat de fonctionnement 1068		17 984,98

Différents services : reversements sur le budget général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé sur le reversement des excédents des budgets annexes au budget général :

Sur le budget de la forêt à hauteur de 160 000 euros, sur le budget lotissement 69 398.93 euros (si tous les lots sont vendus), et 5 000 € sur le budget des panneaux photovoltaïques/revente d'énergie.

Service de l'eau – détermination de la taxe d'entretien pour facturation 2018

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, il est proposé de maintenir la taxe d'entretien à 61 euros HT pour l'année 2018. Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, approuve ce tarif.

Service de l'eau – détermination du prix de vente pour 2018

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, il est proposé de fixer le tarif de l'eau aux valeurs suivantes pour l'année 2018 : (soit une augmentation de 1 %)

<i>M3 d'eau (1 à 500 m3) :.....</i>	<i>0.92 €</i>
<i>501 à 1000 m3.....</i>	<i>0.78 €</i>
<i>1001 à 5000 m3.....</i>	<i>0.61 €</i>
<i>5001 m3 et plus.....</i>	<i>0.55 €</i>

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, se prononce sur ces différents prix de vente.

Service de l'assainissement – détermination du prix de vente pour 2018

Il est proposé de diminuer le tarif de l'assainissement pour l'année 2017 applicable à la facturation 2018 pour la consommation qui débute au relevé annuel des compteurs dans la période de mars à fin avril.

LE CONSEIL MUNICIPAL, a, à l'unanimité voté la taxe d'assainissement au mètre cube à 1.86 euros HT

Budget Général – CCAS – versement d'une subvention

Suite à l'avis favorable de la Commission des finances, et afin de financer le budget du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide du versement d'une subvention de 11 500 € à ce dernier budget.

Participations à verser aux différents syndicats auxquels la Commune adhère – exercice 2016

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide des participations syndicales pour 2017 :

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour les Services de Secours et d'Incendie de Remiremont : **(fiscalisation) : 12 697.77 € (12 353.15 € en 2016)**

SDIS des Vosges (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : **98 315 € (98 464.21 € en 2016)**

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges : **1 805 € (1745.84 € en 2016)**

Syndicat intercommunal à vocations multiples de l'agglomération romarimontaine : **2 318.53 (1496.61 € en 2016)**

Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif : **80 euros (80 € en 2016)**

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut des Rangs : **0.67 € sur le m3 arrivé en station d'épuration – idem qu'en 2016**

Syndicat intercommunal pour l'école de musique pour **35 429 € (36 408 € en 2016) –**

Vote des taxes locales – exercice 2017

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide de maintenir les taux de fiscalité pour 2016, à savoir : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe sur la cotisation foncière des entreprises :

Il est précisé néanmoins au Conseil Municipal que les bases n'ont pas encore été données par les services de la DGFIP.

	Bases estimées	Taux de référence	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	3 270 380.00	20.13	658 327.00
Taxe foncière bâti	2 881 530.00	11.36	327 341.00
Taxe foncière non bâti	93 728.00	19.58	18 352.00
CFE	970 004.00	20.80	201 608.00
Total			1 205 628.00

Vote des budgets primitifs – exercice 2017

La Commission des Finances, élargie à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal, a examiné, le 13 mars, les documents budgétaires correspondants. Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité approuve les budgets primitifs arrêtés aux valeurs suivantes :

Budget Primitif 2017 – affaires économiques

Section de fonctionnement :

Dépenses : 281 217.11 €

Recettes : 281 217.11 €

Section d'investissement :

Dépenses : 291 302.09 €

Recettes : 291 302.09 €

Budget Primitif 2017 – assainissement

Section de fonctionnement :

Dépenses : 388 267.28 €

Recettes : 388 267.28 €

Section d'investissement :

Dépenses : 300 113.79 €

Recettes : 300 113.79 €

Budget Primitif 2017 – cimetière

Section de fonctionnement :

Dépenses : 110 000.00 €

Recettes : 110 000.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 82 762.15 €

Recettes : 82 762.15 €

Budget Primitif 2017 – budget général

Section de fonctionnement :
Dépenses : 4 084 221.47 €
Recettes : 4 084 221.47 €

Section d'investissement :
Dépenses : 2 401 880.57 €
Recettes : 2 401 880.57 €

Budget Primitif 2017 – eau potable

Section de fonctionnement :
Dépenses : 314 526.38 €
Recettes : 314 526.38 €

Section d'investissement :
Dépenses : 245 586.72 €
Recettes : 245 586.72 €

Budget Primitif 2017 – forêt

Section de fonctionnement :
Dépenses : 399 050.00 €
Recettes : 399 050.00 €

Section d'investissement :
Dépenses : 85 903.62 €
Recettes : 95 903.62 €

Budget Primitif 2017 – lotissement

Section de fonctionnement :
Dépenses : 358 653.22 €
Recettes : 358 653.22 €
Section d'investissement :
Dépenses : 289 254.29 €
Recettes : 289 24.29 €

Budget Primitif 2017 – revente d'énergie

Section de fonctionnement :
Dépenses : 13 200.00 €
Recettes : 13 200.00 €
Section d'investissement :
Dépenses : 26 754.18 €
Recettes : 26 754.18 €

Budget Primitif 2017 – sections Lépage Maxonchamp

Section de fonctionnement :

Dépenses : 53 249.10 €

Recettes : 53 249.10 €

Admission en non valeur :

Monsieur Le Percepteur du Thillot vient de communiquer à la commune par courrier des créances devenues irrécouvrables sur différents budgets pour un montant total de 2 216.14 euros, suite à une décision du Tribunal d'Instance d'Epinal. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces admissions en non valeur. Mme FOPPA expose les difficultés rencontrées par la Trésorerie pour le recouvrement des créances en raison d'un manque de personnel. Elle informe également que de plus en plus de dossiers de surendettement sont déposés en raison des difficultés économiques. Monsieur VINCENT précise que les retraités sont touchés également.

Reversements des droits de place

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, décide le reversement à l'association Rupt Miniatures 88, des droits de place encaissés par la Commune à l'occasion de la bourse miniatures, pour un montant de 516 euros.

II – AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

Création d'emplois occasionnels dans le cadre de l'organisation de l'ALSH d'été :

Afin d'encadrer les enfants qui seront accueillis au prochain centre de loisirs, qui se déroulera du 10 au 28 juillet, il y a lieu de recruter 4 emplois occasionnels.

Le Conseil Municipal, a, à l'unanimité, approuvé ces emplois occasionnels.

Contrat emploi avenir :

Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de renouveler le contrat « emploi avenir » de Madame Cinzia PAPELIER pour un an et approuvé l'augmentation de son temps de travail, passant de 30 heures 30 à 32 h 00 hebdomadaires pour les besoins des missions exercées.

Motion de soutien au maintien de la maternité de Remiremont :

Le Conseil Municipal, entendu à l'unanimité, approuve une motion de soutien en faveur du maintien de la maternité de Remiremont.

III - AFFAIRES FONCIERES/PATRIMOINE :

Programme de travaux en forêt communale – exercice 2017

Comme chaque année, il y a lieu de voter le programme de travaux en forêt communale, proposé par les services de l'ONF. La commission n° 3 « forêts-agriculture-affaires foncières » qui s'est réunie le 2 février écoulé, a pu prendre connaissance de la teneur des travaux et y a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, a, après exposé de Jean Pierre PERRIN, à l'unanimité voté le programme de travaux à réaliser sur l'exercice 2017, comme suit :

Travaux de maintenance : entretien des lignes de parcelles (débroussaillage et peinture) 25,7 km pour **12 670 euros**

Travaux sylvicoles : travaux de régénération, dégagement manuel sur plusieurs parcelles et travaux sur les jeunes peuplements, pour une somme de **17 860 euros**.

Travaux d'infrastructure :entretien du réseau de desserte sur le chemin de la croix du lait de Bélué, de la Biolle, création de 10 renvois d'eau sur le chemin de la Charmotte et des Maxelles et l'entretien du réseau routier ,travaux avec mini pelle et manuel pour la somme de **10 730 euros**.

Exercice du droit de préférence sur la vente d'une parcelle boisée des consorts AMET :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'a autorisé à exercer son droit de préférence sur une parcelle de terrain boisé appartenant aux consorts Amet – section AN N° 74 « Bois des Carrières » pour une surface de 50 a 78 ca. Cette acquisition est consentie au prix de 900 euros hors frais.

Bilan foncier de l'année 2016

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur BELLINI a présenté aux membres du Conseil Municipal le bilan foncier pour l'année 2016 ainsi que les perspectives 2017.

Informations diverses :

Délégations du Maire

Nouveaux locataires appartement 2 au 02 rue Georges Poull, M. et Mme SIMON Gilbert depuis le 06 mars 2017. Loyer 570.85 €.

Renouvellement de concessions au cimetière :

N°	Allée	Zone	genre	Durée	date d'achat	Nom concessionnaire	tarifs
676	6	A	CAVEAU	30	28/02/2017	THIRIET Annette	95 €
584	5	A	CAVEAU	30	28/02/2017	TISSERAND Sophie	95 €
670	6	A	CAVEAU	30	10/03/2017	GUSTIN Dominique	95 €
12	C	B	CONCESSION	30	16/03/2017	GOUBET Véronique	170 €

Information sur les droits de place de la foire aux harengs et le salon des vins et du terroir (5750 € pour le salon et 2101.78 € pour la foire – en 2016, idem pour le salon et 2728.86 € pour la foire).

Monsieur MANGEAT s'inquiète de l'application de la nouvelle loi relative au port du casque obligatoire en vélo pour les enfants de moins de 12 ans. Mme NORMAND indique qu'elle

interpelle les élèves n'ayant pas de casques, mais rappelle qu'il s'agit de la responsabilité des parents.

Levée de séance à 21H45

Le 1^{er} adjoint au Maire

J BELLINI